



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES
DIX-SEPTIÈME SESSION
GUIDES ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE DE LA CIPV
POINT 14.1 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le secrétariat de la CIPV)

Contexte

- [1] Ce document fournit des informations actualisées sur l'élaboration des guides et du matériel pédagogique de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et souligne les principales activités de mise en œuvre et de renforcement des capacités menées en 2022, y compris les traductions et les activités promotionnelles. En dernier lieu, il indique quels seront les priorités et le plan de travail de l'année 2023 en matière d'élaboration de guides et de matériel pédagogique.

Principales activités de mise en œuvre et de renforcement des capacités menées en 2022

- [2] Quatre cours de formation en ligne de la CIPV ont été lancés en 2022. Ces cours ont été élaborés dans le cadre d'un projet financé par le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), intitulé «Appui de la FAO au programme de facilitation des échanges du COMESA» (GCP/INT/387/COM)¹. Deux de ces cours ont été conçus en collaboration avec le Comité de Liaison Europe-Afrique-Caraïbe-Pacifique (COLEACP), et les deux autres en collaboration avec le Pôle de formation en ligne de la FAO. Des liens vers ces quatre produits ont été mis en ligne sur le Portail phytosanitaire international (PPI)²:
- *Pest Risk Analysis (PRA)* (Analyse du risque phytosanitaire);
 - *Surveillance and National Reporting Obligations (NROs)* (Surveillance et obligations en matière d'établissement de rapports);
 - *Export certification* (Système de certification phytosanitaire à l'exportation); et
 - *Inspection* (Inspection).
- [3] En décembre 2022, plus de 1 200 personnes s'étaient inscrites à ces nouveaux cours. À la fin de chaque cours, les participants qui ont achevé leur formation avec succès reçoivent un certificat ou un badge.
- [4] Par ailleurs, 21 participants de neuf pays ont pris part au cours de travaux dirigés en ligne sur l'analyse du risque phytosanitaire, qui s'est déroulé sur 10 jours en mai 2022. En plus de travailler en autonomie sur le matériel pédagogique mis à disposition en ligne, les participants ont pris part à quatre ateliers virtuels animés par des spécialistes de l'analyse du risque phytosanitaire, dont l'objet était de discuter du contenu des modules et d'effectuer des exercices sur l'analyse du risque phytosanitaire. Ce cours de travaux dirigés en ligne a été financé dans le cadre du projet «Appui de la FAO au programme de facilitation des échanges du COMESA» (GCP/INT/387/COM). Il a été considéré comme une immense réussite, de sorte que le concept pourrait être appliqué à d'autres formations en ligne à l'avenir, le cas échéant en remplacement des ateliers en présentiel.

¹ Appui de la FAO au programme de facilitation des échanges du COMESA (GCP/INT/387/COM) (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/projects-on-implementation-and-capacity-development/comesa-trade-facilitation-programme/>.

² Cours de formation en ligne de la CIPV (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/e-learning/>.

[5] Les groupes de travail travaillent activement à la finalisation de quatre guides de la CIPV qui devraient être publiés courant 2023:

- *Guide to regulation of wood packaging material: Understanding the phytosanitary requirements for the movement of wood packaging material in international trade* (2017-043) (Guide de la réglementation des matériaux d'emballage en bois: Comprendre les exigences phytosanitaires qui conditionnent les déplacements des matériaux d'emballage en bois dans le commerce international) (Note: le guide sera publié en trois parties: le guide principal et deux manuels distincts sur les traitements.)
- *e-Commerce Guide for plants, plant products and other regulated articles* (2017-039) (Guide du commerce en ligne des végétaux, des produits végétaux et autres articles réglementés)
- *Contingency planning Guide* (2019-012) (Guide pour la planification des interventions d'urgence)
- *Guidelines on prevention, preparedness and response for Fusarium TR4* (Directives sur la prévention, la préparation et l'intervention contre Fusarium TR4) (recommandation du Groupe de réflexion de la CMP sur le renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestations par des organismes nuisibles)

[6] Quatre projets de spécifications se rapportant à des ressources de mise en œuvre et de renforcement des capacités ont été diffusés pour consultation en 2022. Trente-huit organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) en moyenne ont examiné chaque projet de spécification. Les spécifications ont été révisées à la lumière des commentaires formulés durant la consultation, puis approuvées par le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités (ci-après désigné «le Comité») par décision électronique. Les spécifications approuvées par le Comité sont en ligne sur le PPI³:

- *PCE facilitators training kit* (2014-008) (Kit de formation de facilitateurs ECP)
- *Risk-based inspection of imported consignments*, Guide (2018-022) (Inspection des envois importés fondée sur les risques, Guide)
- *Authorization of entities to perform phytosanitary actions*, Guide (2018-040) (Autorisation d'agents à mener des actions phytosanitaires, Guide)
- *National reporting obligations (NROs)*, revision to the Guide (2021-026) (Obligations nationales en matière d'établissement de rapports, révision du guide)

Traductions des guides et du matériel pédagogique de la CIPV

[7] S'assurer que l'ensemble des guides et du matériel pédagogique de la CIPV sont disponibles dans toutes les langues de la FAO fait partie des priorités du Comité et du secrétariat de la CIPV⁴. Le secrétariat a accompli des progrès considérables en 2022 en faisant traduire plusieurs guides et cours de formation en ligne de la CIPV dans plusieurs langues et en assurant un contrôle de la qualité de ces traductions, comme l'avait demandé la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) à sa 16^e session (2022).

Titre	Anglais	Arabe	Français	Espagnol
Surveillance	2021	2022	2023	2022
Situation d'un organisme nuisible	2021	2022	2023	2022
Établir et maintenir des zones exemptes	2019	2022	2023	
Fourniture de services de diagnostic phytosanitaires	2016	2022	2020	
Certification à l'exportation	2015	2022	2020	

³ Spécifications approuvées concernant les guides et le matériel pédagogique de la CIPV (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/guides-and-training-materials/development-guides-and-training-materials/approved-specifications-icd/>.

⁴ Rapport de la 7^e réunion en ligne du Comité (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/publications/90774/>.

- [8] **Traductions en arabe:** cinq guides ont été traduits avec l'appui du secrétariat du COMESA, par le biais du projet «Appui de la FAO au programme de facilitation des échanges du COMESA» (GCP/INT/387/COM), et les traductions ont été relues par le secrétariat de la CIPV.
- [9] **Traductions en français:** le guide sur la situation des organismes nuisibles a été traduit par le COLEACP et la traduction relue par le secrétariat de la CIPV. Le guide sur la surveillance et le guide sur les zones exemptes ont été traduits avec l'appui du secrétariat du COMESA, par le biais du projet «Appui de la FAO au programme de facilitation des échanges du COMESA» (GCP/INT/387/COM), et les traductions ont été relues par des représentants de l'ONPV du Canada.
- [10] **Traductions en espagnol:** les guides sur la situation des organismes nuisibles et sur la surveillance ont été traduits en espagnol par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes et les traductions relues par le secrétariat de la CIPV.
- [11] Le secrétariat a lancé un appel à candidatures⁵ d'experts phytosanitaires dans le but de constituer, pour chaque langue officielle de la FAO à l'exception de l'anglais (arabe, chinois, espagnol, français et russe), une réserve d'experts disposés à relire bénévolement les traductions des guides et du matériel pédagogique de la CIPV. Onze experts sont actuellement inscrits dans ce fichier de relecteurs, pour cinq langues. Bien que cet appel ait été clôturé en novembre 2022, si d'autres experts sont intéressés, ils peuvent encore s'inscrire et sont invités à prendre contact avec le secrétariat de la CIPV.
- [12] Le secrétariat continue à faire la promotion des traductions des guides et à suivre leur utilisation. La possibilité d'effectuer des traductions supplémentaires est subordonnée à la mise à disposition de financements par les partenaires ou collaborateurs.

Amélioration des pages web

- [13] En 2022, les pages suivantes du PPI ont fait l'objet d'une révision destinée à les rendre plus utiles et plus conviviales:
- *How guides and training materials are developed* (Le processus d'élaboration des guides et du matériel pédagogique)⁶
 - *IPPC guides and training materials* (Guides et matériel pédagogique de la CIPV)⁷
 - *IPPC e-learning courses* (Cours de formation en ligne de la CIPV)⁸
 - *Phytosanitary System* (Système phytosanitaire)⁹
- [14] La page qui décrit le processus d'élaboration a été restructurée et intitulée *How guides and training materials are developed* (Le processus d'élaboration des guides et du matériel pédagogique¹⁰). On y trouve un nouveau schéma qui décrit les étapes principales du cycle de vie d'un guide ou d'un matériel pédagogique – proposition de thème, élaboration, publication, traduction puis mise à jour.

⁵ <https://www.ippc.int/fr/calls/call-for-experts-to-proofread-translations-of-ippc-guides-and-training-materials/>.

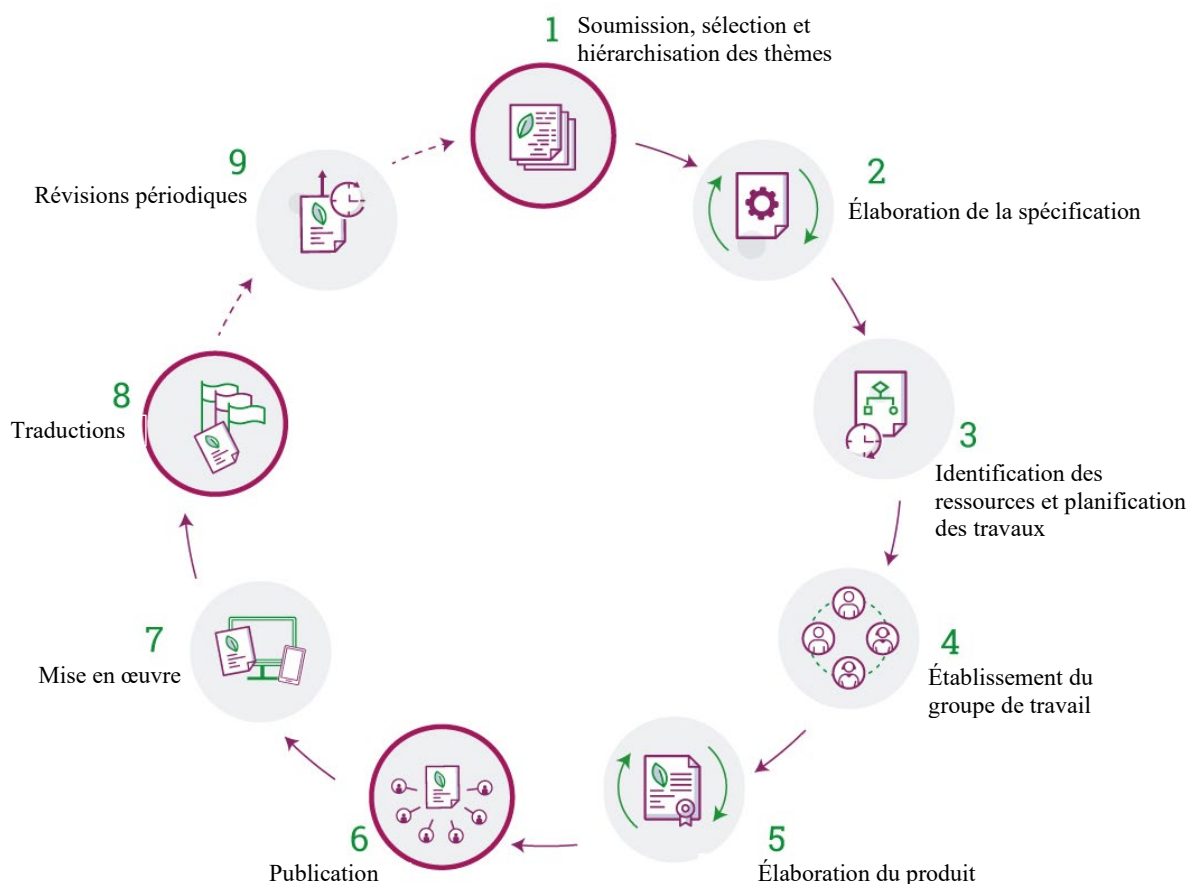
⁶ Le processus d'élaboration des guides et du matériel pédagogique (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/guides-and-training-materials/development-guides-and-training-materials/>.

⁷ Guides et matériel pédagogique de la CIPV (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/guides-and-training-materials/>.

⁸ Cours de formation en ligne de la CIPV (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/e-learning/>.

⁹ Système phytosanitaire (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/phytosanitary-system/>.

¹⁰ Le processus d'élaboration des guides et du matériel pédagogique (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/guides-and-training-materials/development-guides-and-training-materials/>.



[15] La page consacrée aux guides et au matériel pédagogique de la CIPV¹¹ a été remplacée par une base de données interrogeable et triable qui englobe la totalité des guides et cours de formation en ligne. Chaque produit est accompagné d'une description succincte et de liens vers les pages des systèmes phytosanitaires¹², les guides et les NIMP pertinents. De même, il est désormais facile de savoir dans quelles langues un guide est disponible et d'ouvrir directement les versions traduites du guide à partir de la page principale. Le nombre de visites sur cette page a augmenté d'environ 35 pour cent depuis qu'elle a été actualisée.

[16] La page d'accueil des cours de formation en ligne de la CIPV¹³ a également été actualisée et enrichie de l'ensemble des cours en ligne récemment créés. De même, les pages consacrées aux systèmes phytosanitaires¹⁴ ont été actualisées et contiennent des liens vers les guides et le matériel pédagogique publiés récemment.

Activités promotionnelles

[17] La nécessité de faire mieux connaître les guides et le matériel pédagogique de la CIPV a été fortement mise en avant par l'enquête menée dans le cadre des activités du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre (IRSS) en février 2022, par l'évaluation a posteriori du projet du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) STDF/PG/401 (2021)¹⁵, par l'enquête menée au cours du webinaire consacré aux nouveaux guides et matériel pédagogique en octobre 2021, et par

¹¹ Guides et matériel pédagogique de la CIPV (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/guides-and-training-materials/>.

¹² Système phytosanitaire (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/phytosanitary-system/>.

¹³ Cours de formation en ligne de la CIPV (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/e-learning/>.

¹⁴ Système phytosanitaire (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/phytosanitary-system/>.

¹⁵ https://standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_PG_401_Evaluation_Report.pdf.

l'étude de conception réalisée en 2020. Un plan de communication global a été élaboré pour assurer une promotion efficace des nouvelles publications et formations en ligne, qui s'est traduit par:

- la publication sur le PPI de huit nouveaux articles rendant compte des manifestations liées aux guides et matériel pédagogique de la CIPV;
- 10 annonces de lancement de nouvelles publications et formations en ligne sur le PPI; et
- la diffusion sur les réseaux sociaux de 25 messages promouvant les guides, les cours de formation en ligne et les webinaires de la CIPV.

Webinaires

- [18] En mai 2022, le secrétariat a organisé le webinaire *Introduction to IPPC implementation: your questions answered* (Initiation à la mise en œuvre de la CIPV: nos réponses à vos questions)¹⁶. Ce webinaire a souligné le rôle de l'Unité de la facilitation et de la mise en œuvre (UFM) au sein du secrétariat de la CIPV et présenté, à l'aide d'une démonstration, l'éventail des guides, formations en ligne et outils en ligne de la CIPV auxquels peuvent accéder gratuitement tous les membres de la communauté phytosanitaire internationale.
- [19] Plus de 150 participants issus d'environ 60 pays ont assisté au webinaire. Les personnes qui ont répondu à l'enquête en ligne ont indiqué que le contenu du webinaire était très bon ou bon, toutes les sessions ayant été jugées intéressantes, et 100 pour cent des participants à l'enquête ont fait part de leur intention de s'inscrire à d'autres webinaires à l'avenir. Le nombre hebdomadaire de visites enregistré sur la page web des guides et du matériel pédagogique¹⁷ au cours de la semaine du webinaire a dépassé de 300 pour cent le nombre enregistré les autres semaines.

Plan de travail du secrétariat pour l'élaboration de guides et de matériel pédagogique en 2023¹⁸

- [20] Durant sa réunion de novembre 2022¹⁹, le Comité a demandé au secrétariat de préparer le projet de spécification du guide *Audits in the phytosanitary context* (2021-009) (Audits dans le contexte phytosanitaire) en vue de conduire les consultations en 2023.
- [21] Le Comité est par ailleurs convenu que les deux thèmes suivants seraient intégrés au plan de travail du secrétariat pour 2023 et que des groupes de travail seraient mis en place pour lancer l'élaboration des produits correspondants:
- *Knowing and understanding the IPPC – plant health officer training curricula* (2017-054) (Connaître et comprendre la CIPV – Programmes de formation à l'intention des spécialistes de la santé des végétaux)
 - *Risk-based inspection of imported consignments*, Guide (2018-022) (Inspection des envois importés fondée sur les risques, Guide)
- [22] Le Comité a demandé au secrétariat qu'il s'attache également à publier les quatre guides et les deux manuels de traitement relatifs à la NIMP 15 en cours de préparation et qu'il continue de faire connaître les nouveaux cours de formation en ligne et les guides existants. Tout en approuvant le plan de travail de 2023 du secrétariat pour l'élaboration de guides et de matériel pédagogique, le secrétariat et le Comité se sont accordés à reconnaître que l'un des objectifs clés pour 2023 était la bonne mise en œuvre des **nouveaux guides et cours de formation en ligne de la CIPV** élaborés en 2022. Les nouveaux appuis à la mise en œuvre couvrant à un large éventail de questions sanitaires, le Comité a confirmé que la priorité continuait d'être donnée au renforcement de la prise de conscience à l'égard de ces ressources et de leur utilisation au sein de la communauté phytosanitaire.

¹⁶ <https://www.ippc.int/fr/news/workshops-events/webinars/introduction-to-the-ippc-implementation/>.

¹⁷ <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/guides-and-training-materials/>.

¹⁸ Rapport de la réunion de novembre 2022 du Comité (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/publications/91837/>.

¹⁹ Voir rapport de la réunion de novembre 2022 du Comité (en anglais): <https://www.ippc.int/fr/publications/91837/>.

- [23] Le Comité a conclu que le guide *National reporting obligations (NROs) (2021-026)* (Obligations nationales en matière d'établissement de rapports) devait être considéré comme hautement prioritaire. Pour l'instant, la révision de ce guide n'est pas financée et n'est pas inscrite au plan de travail du secrétariat pour 2023, mais le travail pourrait commencer sous réserve de mise à disposition de ressources financières et de ressources du secrétariat.
- [24] Le Comité a estimé que l'élaboration du guide *Authorization of entities to perform phytosanitary actions (2018-040)* (Autorisation d'agents à mener des actions phytosanitaires) devait être coordonnée avec celle du guide *Audits in the phytosanitary context (2021-009)* (Audits dans le contexte phytosanitaire) et qu'il pourrait être envisagé d'inclure ces deux thèmes dans le plan de travail du secrétariat pour 2024.
- [25] Le Comité a conclu que le *PCE facilitators training kit (2014-008)* (Kit de formation de facilitateurs ECP) devrait passer en degré de priorité 4 et être mis «en suspens» dans l'attente de l'achèvement de l'étude théorique sur l'ECP. Deux thèmes sont en suspens dans l'attente de la réorganisation des normes ayant trait à l'analyse du risque phytosanitaire, et un thème est en suspens dans l'attente de la révision de la NIMP 4 sur l'établissement de zones exemptes. Enfin, deux thèmes liés à la surveillance et à l'inspection de *Xylella* sont en attente des travaux du Groupe de réflexion sur le renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestations par des organismes nuisibles.
- [26] La mise au point des guides et du matériel pédagogique de la CIPV représente un travail énorme, auquel l'ensemble des membres des groupes de travail, des responsables issus de l'UFM et des responsables issus du Comité consacrent un temps considérable. Pendant la pandémie, le secrétariat a basculé vers un mode de travail en distanciel, utilisant des outils tels que Zoom et MS Teams. Même si cette organisation présente certains avantages, il est extrêmement difficile pour les membres des groupes de travail de rester très mobilisés lorsque toutes les activités s'effectuent en ligne. Trois facteurs se sont révélés être particulièrement importants à cet égard: 1) les membres des groupes de travail vivent dans des fuseaux horaires différents, 2) les membres des groupes de travail ont d'autres engagements professionnels et 3) les membres des groupes de travail n'ont pas toujours la possibilité de rester mobilisés jusqu'à l'achèvement du produit (du fait, par exemple, d'une maladie, d'un congé sabbatique ou d'un départ à la retraite).
- [27] En novembre 2022, le Comité est convenu qu'il y aurait lieu à l'avenir de combiner réunions en présentiel et en distanciel pour élaborer les guides et le matériel pédagogique. Les réunions pourraient s'articuler comme suit: une ou deux réunions introductives en ligne, puis une réunion en présentiel courant sur une semaine et, enfin, une dernière série de réunions en ligne pour achever le produit. La réunion en présentiel se concentrerait sur la préparation d'une version préliminaire du produit et viserait à établir des relations de travail étroites entre les membres du groupe de travail, de façon à ce qu'il restent mobilisés une fois de retour chez eux et qu'ils continuent de travailler efficacement dans l'objectif d'achever le produit aussi rapidement que possible.
- [28] Ce modèle hybride devrait améliorer l'efficacité du processus et ramener le délai d'élaboration des produits de mise en œuvre et de renforcement des capacités de 24 mois (en mode 100 pour cent distanciel) à environ 18 mois (en mode hybride). Cela étant, il faudra disposer de ressources financières supplémentaires pour organiser les réunions en présentiel. D'après les estimations du secrétariat, pour chaque réunion, les coûts associés à l'aide aux frais de déplacement des membres admissibles du groupe de travail et les frais de déplacement du responsable issu de l'UFM devraient représenter entre 10 000 et 15 000 USD.
- [29] La Commission des mesures phytosanitaires est invitée à:
- 1) *prendre note* des activités menées par le secrétariat de la CIPV pour élaborer des guides et du matériel pédagogique de qualité;
 - 2) *prendre note* des efforts déployés par le secrétariat de la CIPV pour faire connaître et traduire les guides et le matériel pédagogique;
 - 3) *reconnaître* la nécessité d'améliorer encore la mise en œuvre des guides et du matériel pédagogique de la CIPV publiés sous les auspices du secrétariat de la CIPV et sous la supervision du Comité.